

Délibération du Conseil municipal

Séance du 14 mars 2023

Le quatorze mars deux mille vingt-trois, à 19 heures et 00 minute, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Jean-Paul PAVILLON, Maire.

Présents

BEAUCLAIR Sophie, BOYER Emilie, CHOUTEAU Edith, CORBILLON Christine, DESOEUVRE Robert, FRAKSO Mohamed, GAILLARD Yohan, GUIBERT Vincent, LABORDERIE Philippe, LANGLOIS Danielle, LECACHEUR Julien, LECOMTE Delphine, LHUISSIER Thierry, LIOTON Valérie, LIZE Didier, MINETTO Jacques, PAVILLON Jean-Paul, PENEAU Sylvie, PICARD Corinne, PUSHPARAJ Emilie, RAVELEAU René, REBILLARD Michèle, REGRAGUI Sidi Kamal, RETHORE Jacqueline, ROCHAIS Philippe, SOUILHE Jérôme, SOURICE Corinne, VIGNER Jean-Philippe

Absent excusé ayant donné pouvoir (art. L2121.20)

GAUTHERON Xavier à BOYER Emilie

Absent(s) excusés

Absent(s)

BOUSSICAULT Gérald, DELETANG Claire, PARENTEAU Louis-Pierre

Secrétaires de séance

REBILLARD Michelle, RETHORE Jacqueline

Convocation adressée le 8 mars 2023, article L.2121.12 CGCT

Liste des délibérations affichée et publiée le 16 mars 2023, article L.2121.25 CGCT

23SE1403-29 | CAF / Convention d'objectifs et de moyens – Prestation de service – Avenants ALSH extrascolaire, adolescent, périscolaire / TAP

Madame Valérie LIOTON, adjointe déléguée à l'Education, l'Enfance et la Jeunesse, expose :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment et notamment l'article 2122-21 portant sur les attributions exercées au nom de la commune,

Vu les projets d'avenants aux conventions d'objectifs et de financement des A.L.S.H extrascolaire, adolescent et périscolaire / T.A.P entre la Caisse d'allocations familiales de Maine et Loire et la ville des Ponts-de-Cé,

Considérant l'avis de la commission consultative Ville attentive à toutes et à tous en date du 9 mars 2023,

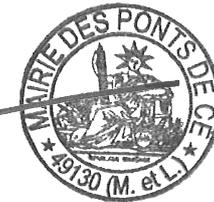
En accord avec le Bureau Municipal, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Approuve les termes des avenants relatifs aux accueil de loisirs sans hébergement
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer lesdits avenants.

VOTE			
En exercice	32	POUR	29
Présents	28	CONTRE	0
Pouvoirs	1	ABSTENTION	0
Pris part au vote	29	TOTAL	29

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire, Jean-Paul PAVILLON



The seal is circular with the text "Mairie des Ponts de Cé" around the top and "49130 (M. et L.)" around the bottom. In the center, there is a coat of arms featuring a sun, a bridge, and a river.